



# émission radio

**DIVERS ASPECTS DE LA PENSÉE CONTEMPORAINE**

Emission du 18 mars 2001

**sur FRANCE-CULTURE**

**1901**  
**LE LIBRE EXAMEN**  
**ou le début de la Maçonnerie féminine**

Cette année 2001 va fêter le 100ème anniversaire de la création de la loi 1901 qui a permis la libre association de personnes poursuivant un même objet : culturel, social, humanitaire etc. Cette même année 1901 voit la création d'un atelier de femmes maçonnes. Une Loge d'Adoption qui sera la préfiguration de la Grande Loge Féminine de France. Voyez-vous en cette démarche des Frères de l'atelier *Le Libre Examen* de la Grande Loge de France une concordance ?

Le siècle qui vient de s'écouler et a vu naître de nombreux combats pour sa survie dans le bouleversement de l'économie, de l'industrialisation, de l'éducation, des pensées politiques d'abord, puis pour son expansion et sa pérennité.

La création de la loi 1901 sur les associations correspond à toute une réflexion sur le droit des personnes de s'assembler.

Il semble, d'après les documents de la Loge *Le Libre Examen* de la Grande Loge de France que les Frères ont poursuivi cette pensée également pour les femmes, leur droit de se réunir, de progresser par la méthode maçonnique. Je cite :

*L'oeuvre créée par la Loge Le Libre Examen et poursuivie par la Loge d'Adoption est une oeuvre nécessaire et urgente.*

*Mais pour que cette oeuvre réussisse, il faut que les femmes le veuillent. Ainsi que les travailleurs qui n'attendent leur émancipation que d'eux-mêmes, les femmes ne doivent demander leur émancipation qu'à elles-mêmes.*

*Certes, elles seront aidées : les féministes convaincues ne manquent pas, parmi les Hommes ; mais ce qu'elles revendiquent n'aura de chance d'aboutir que si elles sont groupées, et fortement groupées, pour appuyer leurs revendications.*

Le fait intéressant à noter est qu'il existait une obédience dont le nom est le Droit Humain, parfaitement capable d'initier des femmes, puisqu'elle avait vocation de mixité depuis l'entrée de Maria Deraisme quelques années auparavant.

C'est là où on aurait pu penser qu'à défaut du Droit Humain, le Grand Orient de France aurait pu, compte tenu de son ouverture d'esprit plutôt sociale procéder à l'initiation de femmes.

Cependant il est à noter qu'à l'époque comme encore à l'heure actuelle d'ailleurs, les Frères de ces obédiences (Grande Loge de France et Grand Orient de France) étaient farouchement contre la mixité.

En 1901, la démarche des Frères de la Grande Loge de France était-elle innovante ?

Bien entendu si cette création est une réminiscence des loges du 18è siècle, elle n'est plus à visées caritatives. Son but est l'émancipation des femmes, et dans bien des domaines !

Mais le fait notoire, est que, l'autre but des frères était d'amener des femmes à l'initiation maçonnique.

C'était une véritable innovation puisque les constitutions d'Anderson, au début du 18è siècle, excluaient les femmes de l'initiation.

D'ailleurs, il faut également se rappeler que pendant des siècles la question se posait de savoir si les femmes avaient une âme !

Leur permettre tout à coup d'accéder à l'initiation, quelle révolution !

Cette déclaration des Frères concernant la prise en main par les femmes de leur destin est pour le moins très avant-gardiste pour l'époque.

La situation des femmes en 1901 était bien loin de celle que nous connaissons aujourd'hui.

Il est vrai que le statut de la femme de 1901 était peut-être moins facile que celui de certaines femmes du 18è siècle, voire même de la deuxième partie du Moyen-Age.

En effet, la rigueur du 19<sup>e</sup> siècle, la pratique religieuse d'une part, le code Napoléon d'autre part, ont enfermé la femme dans un système familial uniquement tourné vers l'éducation des enfants, le bien-être du mari.

Nous étions dans la fameuse règle alémanique : Küche - Kirche - Kinder . (cuisine, église, enfants).

Nos Frères auraient donc pris en compte le malaise des femmes du début du siècle ?

Je vais citer, afin de vous répondre les motivations des Frères fondateurs de cette Loge maçonnique féminine dite d'adoption :

*La femme n'est pas encore affranchie autant que l'homme des préjugés qui pèsent sur l'intelligence et la conscience.*

*Si l'on veut que la femme devienne l'égal de l'homme, ce qu'elle est de par la nature et de par la raison, mais ce qu'elle est loin d'être en réalité, il faut travailler à détruire ces préjugés, cet état d'esprit qui pèsent sur un trop grand nombre d'entre elles.*

*La Loge maçonnique Le Libre Examen, remettant au jour une institution maçonnique prospère autrefois, tombée peu à peu en désuétude dans notre pays, a créé sous ses auspices, une loge de femmes, une Loge d'adoption pour travailler à cette oeuvre d'émancipation féminine.*

Début du 20<sup>e</sup> siècle. Les femmes en France n'ont pas le droit de vote, leur implication dans la vie politique est inexistante.

Alors quel est le but concret des Frères en créant la Loge d'adoption, qui aura d'ailleurs également pour nom *Le Libre Examen* ?

Nos Frères définirent ainsi le but de la Loge d'Adoption :

*Affranchir la femme des préjugés qui pèsent sur son intelligence et sa conscience ; l'amener à la pensée libre, à la science ; lui faire concevoir son rôle dans la vie publique et sociale ; les progrès et les réformes auxquels elle peut collaborer.*

Par quels moyens cette Loge d'Adoption pouvait atteindre son but ?

Là encore pour vous répondre je vais faire appel aux textes de l'époque même.

Pour parvenir à son but cette Loge d'Adoption :

*instruira les Soeurs qui en feront partie par des conférences qui porteront sur :*

- *l'extension progressive du droit de vote,*
- *la participation de la femme aux affaires communales,*
- *l'éligibilité des femmes,*
- *la question du divorce,*
- *l'union libre et le mariage,*
- *l'assistance publique confiée aux femmes,*
- *l'égalité des droits de l'homme et de la femme dans le mariage,*
- *la protection de la maternité et de l'enfance,*
- *la recherche de paternité,*
- *la suppression ou la réglementation de la prostitution,*
- *la réforme des moeurs (grâce à laquelle la femme cessera d'être pour l'homme un objet de luxe)*
- *l'organisation de l'enseignement mixte qui créera la vraie égalité des sexes,*
- *la propagande contre la guerre.*

Cette démarche honorable certes, ne concernait-elle que les femmes devenues maçonnes ?

Non et en cela l'oeuvre se voulait plus universelle.

Cette Loge d'Adoption s'ouvrait vers toutes les femmes.

Là encore je fais référence aux textes fondateurs :

*De plus, par ses tenues blanches (réunions ouvertes aux non maçons), elle exposera le résultat de ses études.*

*Et les solutions qu'elle apporte, elle compte agir sur les profanes (les femmes non maçonnes) qu'elle invitera dans son temple.*

Cette démarche dès 1901 est forte de projection dans l'avenir.

Si la Loge d'Adoption était déjà un grand progrès, elle laissait tout de même les femmes sous la tutelle des hommes, des Frères.

Ce programme, cette volonté d'aider les femmes maçonnnes ou non dans leur émancipation est remarquable. Le chemin pour atteindre de tels but a-t-il été fort long ?

La tutelle des frères, à cette époque, était dans un premier temps quasiment obligatoire pour plusieurs raisons :

1. toute société initiatique doit faire référence à une patente afin d'être dite "régulière" ; or seuls les frères en disposaient.
2. leur structure était bien mise au point depuis les troubles, qui, au 19<sup>e</sup> siècle, avaient amené les frères à se scinder en Grand Orient de France et en Grande Loge de France.

Il en fut des femmes comme des enfants. Elles devaient passer par cette tutelle afin d'être bien formées. La difficulté apparaît dans un cas semblable de prendre son envol afin de devenir adulte.

Il semblerait que les conflits de la guerre 14/18 puis 39/45 n'ont rien arrangé dans cette perspective puisque pendant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, la Franc-Maçonnerie fut interdite par les Allemands. Il n'était pas question en de tels troubles de penser à d'éventuelles femmes maçonnnes indépendantes !

Par contre cette période, sur le plan social, a permis aux femmes remplaçant les hommes dans certains domaines, à commencer à prendre place dans la vie de la cité.

Cette première loge dite d'adoption montre déjà à quel point la tâche fut difficile.

Les femmes maçonnnes eurent leur indépendance cinquante ans plus tard.

Ainsi se créa la Grande Loge Féminine de France.

Il a fallu attendre également cinquante ans pour que les femmes aient le droit de vote.

Tout chemin est long ; mais le but est toujours au bout pour qui persévère.

Les femmes que ce soit en Grande Loge Féminine de France ou bien dans la société politique et sociale ont du jeter toutes leurs forces dans cet espoir de progression.

Il est évident que de l'idée-concept à la réalisation et à la vie des ces femmes nouvelles dans le giron de la Grande Loge de France, le trajet ne fut pas facile, mais le germe était là.

Créée le 20 mars 1901, cette Loge d'Adoption Le Libre Examen fut mise en sommeil le 8 avril 1903, réveillée le mardi 10 octobre 1911 (réveil approuvé par les Frères de la Grande Loge de France en novembre 1911) et enfin installée le 23 janvier 1912.

Les femmes maçonnnes ont-elles pu poursuivre le but souhaité ?

Nous savons par les archives que la Loge d'Adoption Le Libre Examen s'est attelée à travailler sur des sujets humanistes et féminins tels que :

*le divorce, le travail des enfants, le travail des femmes. etc.*

Autant de questions qui semblent toujours d'actualité.

Il aura fallu cent ans pour arriver à une certaine maturité en cherchant une certaine autorité - actuellement reconnues - mais soyons bien persuadées que le travail est loin d'être terminé.

1901, 2001 !

Voilà 100 ans que des femmes se regroupent pour se repenser, pour penser le monde.

Cette marche en avant va-t-elle continuer ?

Les femmes ont encore un devoir de vigilance, afin de conserver les acquis, toujours fragilisés :

- par des poussées organisées par certains hommes politiquement engagés dans un sens rétrograde,
- par la puissance d'une église catholique, peu ouverte à certains problèmes concernant exclusivement les femmes. (Il est là question de la contraception et de l'avortement),

- par le renouveau très vif de religiosité conforme à la tradition la plus pure du judaïsme. Il n'y a en France actuellement qu'une seule femme Rabin ; et elle a du faire a ses études en Angleterre !,
- par la montée de certains intégrismes islamiques. Nous pouvons évoquer douloureusement la situation des femmes notamment en Afghanistan.
- et enfin, par la tendance des États Unis d'Amérique à revenir à de valeurs d'origine catholique militant en faveur d'un recul des libertés des femmes concernant leur maternité.

Appartenant à une société initiatique basée sur une certaine discrétion, comment peut-on envisager actuellement la conservation et l'évolution des acquis ?

Alors où se place la femme maçonne ?

Mais, c'est par l'exemple et la ténacité qu'elles pourront entraîner dans leur sillage des femmes de plus en plus intéressées par la modification de leur condition.

La force du courant maçonnique féminin est fondamentale puisque nous sommes encore en pleine évolution ; c'est pourquoi nous devons nous retrouver constamment dans un espace conjuguant à la fois l'action et la réflexion.